



N° 197

DECEMBRE 2009

LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

LA NUIT DU SPORT

Pour sa 3^e édition, elle se déroulera le lundi 18 Janvier à 19 heures, au Palais des Sports d'Alfortville. Nous remercions cette ville de bien vouloir nous accueillir gratuitement (vous trouverez à l'intérieur de ce numéro un bulletin d'inscription à retourner avant le 10 Janvier, le nombre de places étant limité à 250).

Cette soirée sera placée sous le patronage de Monsieur le Préfet et de Monsieur le Président du Conseil Général, Gwladys EPANGUE championne du monde 2009 de Taekwondo et médaille de bronze aux J.O. de Pékin, en sera la marraine.

Cette année, nous avons choisi d'honorer plus particulièrement les jeunes espoirs nationaux et internationaux, les cadres techniques seront aussi de la fête. Les jeunes bénévoles ne seront pas oubliés, bien au contraire, et bien entendu les dirigeantes et dirigeants de la ville qui nous reçoit seront mis à l'honneur.

Je profite de cet éditto pour souhaiter à tous les acteurs du sport Val de Marnais, une très bonne et heureuse année, dans des temps difficiles où les plus faibles pâtissent d'une crise économique sans précédent. A toutes ces personnes, je souhaite un avenir meilleur dans une société où les inégalités ne cessent de grandir, et où il y a tant à faire pour rendre la vie plus acceptable à tous les citoyens et citoyennes.

Le mouvement sportif contribue, à sa manière, à l'épanouissement de l'individu, ses financements sont gravement menacés (voir l'interview accordé par le président du CNOSF, Denis MASSEGLIA, à l'intérieur de ce numéro). C'est la première fois qu'un président de CNOSF, a ce genre de réaction et je ne peux que l'approuver totalement, nous courons un réel danger.

Nous n'allons pas nous lamenter, on ne demande pas la charité !!! Nous espérons que nos élus (es), quel que soit le parti auquel ils appartiennent, prendront la mesure de la situation dans laquelle ils risquent de nous plonger, par la mise en route d'une réforme dont ils n'ont pas mesuré les conséquences pour la pratique sportive des français et françaises.

Nous voulons néanmoins croire au bon sens de nos élus(es) qui ont tous reçu un courrier de Denis MASSEGLIA, les alertant sur nos réelles inquiétudes.

Meilleurs vœux.

Christian LOPES
Président du CDOS 94

SCOOP 94

Directeur de la publication
Rédacteurs

Christian LOPES
Jacques CÉLÉRIER, Romain LEGRAND, Christian PLAT, Yves LEVERGER, Alain CHALLANT, Christian GUYOT, Dominique VIERNE

Traitement et Documentation

Gérard CHARPENTIER, Nathalie LASSOUED, Jean-Claude RAOULX

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard – 94000 CRETEIL

Tél. 01 48 99 10 07 – Fax 01 48 99 30 21 - e.mail cdos94@cdos94.org Site internet : www.cdos94.org

Mensuel gratuit – Tirage 1 200 exemplaires – n° ISSN 1761 4899

HENRI SERRANDOUR NOUS A QUITTES

Près de 6 mois après avoir quitté ses fonctions, l'ancien président du CNOSF est décédé à l'âge de 72 ans des suites d'une longue maladie qu'il avait combattue avec un grand courage, à telle enseigne que l'on croyait qu'il l'avait vaincue comme le sportif qu'il avait toujours été.

Henri SERRANDOUR avait pratiqué le handball, le waterpolo et la natation. A la base enseignant d'éducation physique, puis conseiller technique de natation pour l'Académie de Rennes (1966), il était devenu directeur des sports et de l'animation de la ville de Dinard (1967).

Parallèlement il s'était engagé dans le mouvement associatif, engagement qui l'avait conduit au plus haut sommet. Président de la fédération française de natation de 1981 à 1993, puis vice-président de la ligue européenne de natation de 1984 à 1992, membre du bureau de la fédération internationale de natation de 1992 à 1996.

Reconnu par ses pairs, il avait été élu en 1993 président du CNOSF, après en avoir été vice-président depuis 1985. Il aura effectué quatre mandats au total. Il était depuis l'année 2000 membre du CIO qu'il quittera en 2007 atteint par la limite d'âge.

Le président de la république, le premier ministre, la ministre Roselyne Bachelot et sa secrétaire d'Etat Rama Yade ont salué sa mémoire, celle d'un grand serviteur du sport. Bien d'autres témoignages sont parvenus : Pierre Delanoë, François Alaphilippe ancien secrétaire général du CNOSF, Serge Lecomte, président de la fédération d'équitation, Francis Luyce, président de la fédération de natation, Frédéric Thiriez président de la ligue de football professionnel etc.. ainsi que des milliers d'autres dirigeants et dirigeantes qui garderont le souvenir d'un homme de dialogue et de convictions profondes mises au service du sport. Le CDOS s'est associé à tous ses témoignages et a présenté ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis(es)

LA COMMUNICATION, UNE OBSESSION ??

On a remarqué que celle-ci gagnait les collectivités publiques dont certaines dépensent plus qu'il ne serait de raison pour communiquer sur leurs actions. Les associations bénéficiaires de subventions sont touchées par ce phénomène qui tend à l'obligation de rendre visible du grand public l'aide accordée par une collectivité.

Le problème est de savoir où s'arrête la simple information et où commence la prestation publicitaire. Pour le mécénat, le droit fiscal a répondu à cette question, par contre il n'en est pas encore de même pour les financements publics.

Il ne convient pas que le bailleur de fonds veuille avant tout satisfaire un besoin de communication qui lui serait propre, au risque de remettre en cause la nature juridique de la subvention et d'encourir une annulation.... Diable, diable que la vie associative devient compliquée !!!

UN BUDGET EN HAUSSE MAIS VIVEMENT CONTESTE

Malgré un budget des sports pour 2010 en hausse de près de 80 millions d'euros, des députés de l'opposition ont dénoncé le 28 octobre un « désengagement de l'Etat », regrettant la faible proportion des sports dans le budget de l'Etat.

Avec 1.076 millions d'euros prévus en 2010 pour le budget des sports, de la vie associative et la jeunesse, contre 996 millions en 2009, soit 80 millions d'euros de plus - **le budget de 2010 représente 0,22% du budget de l'Etat.**

Ce budget se décompose en 849,4 millions d'euros de crédits budgétaires et de 227,3 millions d'euros venus du CNDS. Cette hausse serait le résultat de deux nouvelles lignes de crédit, avec 45 millions d'euros dédiés au fonds d'expérimentation pour la jeunesse et de 40 millions d'euros alloués au service civique. Sans ces deux nouveautés, les crédits de la mission seraient en baisse ont résumé Hervé Nayrou (PS) rapporteur du budget sports et Régis Juanico rapporteur pour avis du budget sports (PS). « On peut se demander quand sera atteint l'objectif de 3% du budget de l'Etat consacré au sport, affiché par le président de la République lors de son discours devant le CNOSF en février 2007 », s'est également interrogé Régis Juanico. « On assiste à un nouveau désengagement de l'Etat (...) qui frappe l'ensemble du mouvement sportif » a regretté l'ancienne ministre des sports Marie-Georges Buffet (PC). La secrétaire d'Etat aux sports Rama Yade a, elle, qualifié ce budget « d'équilibré », établi « dans un contexte de crise économique ». « L'augmentation des crédits

n'est pas une augmentation en trompe l'œil. Il y a un véritable effort budgétaire qui a été fait pour les jeunes ». a estimé pour sa part le Haut commissaire à la jeunesse Martin Hirsch.

Pour le SNEP-FSU, le projet de budget est « indigne »

« En progressant de 1,13%, les crédits consacrés au sport ne suivent même pas l'augmentation du budget général ! Ces propositions montrent que les engagements de porter les crédits à 3% du budget général n'étaient que du vent ; ils entament le crédit de toutes les déclarations gouvernementales qui font du développement de l'activité physique une des composantes de la santé de la population ». « Le secrétariat des sports déjà amputé d'une forte partie de ses moyens par la mise en œuvre de la RGPP, est contraint à des choix qui éloignent encore l'objectif d'égalité des citoyens en matière d'accès au sport. Les crédits consacrés au sport pour le plus grand nombre, représentaient 11,8% du programme sports en 2009 ; ils chutent à 4,45% en 2010 ! Indigne ! Le sport de haut niveau connaît un appui incontestable (+11,2%), les autres actions stagnent plus ou moins. »

« Le scandale du droit à l'image collectif (DIC) qui permet aux sportifs professionnels les plus riches de se faire payer une partie des cotisations sociales par l'Etat, pour une somme de 26 millions d'euros, semble avoir été condamné lors des débats budgétaires à l'Assemblée Nationale »

Pour le syndicat, le DIC doit être supprimé et les crédits reportés sur le sport pour tous. Pour la première partie de la requête, il a été entendu. Pour la seconde, rien n'est moins sûr...

Christian GUYOT

Il est bon de rappeler que la fameuse "DIC" était un dispositif d'allègement des charges sociales, concernant plus particulièrement le football. Il s'agissait d'essayer de garder nos joueurs et d'éviter leurs évasions vers d'autres pays. Cette disposition n'a pas eu l'effet escompté, les clubs de certains pays n'hésitent pas à proposer des sommes mirifiques pour les transferts des joueurs qui ont du reste été dénoncées même par la FIFA. Le rapport de la Cour des Comptes ayant mis en évidence ce point, nos sénateurs et députés en ont tenu compte, pour une fois, peut-on dire.

Il n'en reste pas moins que le président de la fédération de football avait fait remarquer, à juste titre, que les joueurs concernés payaient des impôts, et que les sommes perçues par l'Etat étaient bien supérieures aux allègements fiscaux ; il proposait du reste que l'excédent de recettes fiscales soit restitué en partie au sport, si notre mémoire est fidèle.

Nous avions du reste donné cette information dans un de nos SCOOP, à chacun de se faire son opinion, mais il nous a semblé honnête de rappeler ce point.

LA CHARTE DE L'EDUCATEUR SPORTIF

Présentée à Paris, le 21 octobre dernier, lors d'une conférence de presse par l'Agence pour l'Education par le Sport (APELS), la Charte de l'Educateur Sportif sera expérimentée dans une dizaine de villes.

Selon Thierry PHILIP, Président de l'APELS, la charte « c'est à la fois la gestion de la compétence des bénévoles et la question de la nécessité de professionnels travaillant avec ces derniers, et chargés notamment de le seconder ». Avez-vous compris ? Pour plus de précisions, « les principaux objectifs relèvent du développement personnel et du bien être, de la santé et de l'amélioration de la qualité de la vie, du renforcement du lien social, de l'émancipation et de l'autonomie des personnes qu'il accompagne. ».

Au-delà de cette définition abstraite, il y a certainement un concept louable « faire aimer les pratiques, transmettre la culture du sport, ses valeurs, etc.... »

Cette charte sera complétée par une nouvelle formation universitaire (en partenariat avec l'Université Paris 12) : management de projet local et territorial d'éducation par le sport.

Mais l'initiative, intéressante, ne portera ses fruits qu'à moyen terme.

Sources d'informations : Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport, Le Figaro, l'Equipe ...

FRANCE – EIRE - Mercredi 18 Novembre

Personnellement, je trouve plus scandaleux le « zozo » qui a voulu distribuer de l'argent dans les rues de Paris, que la main de Thierry HENRY.

Le match, je regrette que les Irlandais ne soient pas qualifiés pour la Coupe du Monde, ils le méritaient; ils ont marché sur les joueurs français sans réaction ...

Les Français sont fiers de leurs qualités « techniques et tactiques » mais « il leur manque le Mental » (Gérard Houllier – D.T.N.)

Nous avons de bons joueurs mais pas une bonne équipe. Est-ce la faute des joueurs ?, de l'entraîneur ? Ou de la Fédération Française de Football ?

La décision, Thierry Henry a fait une faute volontaire : 20 millions de téléspectateurs l'ont vu...pas l'arbitre ...ainsi que les trois quarts des spectateurs présents au Stade de France...

C'est un fait de jeu, des erreurs d'arbitrage il y en a eu avant et il y en aura encore après ... Vidéo sur le terrain ? ou pas ?

Les médias, arrêtez messieurs les journalistes et les internautes de faire votre choux gras : Thierry a triché. Le footballeur que j'étais, sait que l'on peut faire des erreurs dans un match, comme arrêter le ballon de la main sans être un voleur. Les erreurs d'arbitrage sont 50% en faveur d'une équipe et 50% en sa défaveur (Aimé JACQUET).

Thierry HENRY a eu une carrière exemplaire, il a eu une réaction dans le contexte de la compétition. Nous sommes qualifiés pour la Coupe du Monde en 2010 en Afrique du Sud. La F.I.F.A. ne peut revenir sur une décision de l'arbitre qui est seul juge sur le terrain. Soyons derrière l'Equipe de France mais avec modestie pour la qualification...

Messieurs les critiques incompetents arrêtez de charger Thierry HENRY !!!

Monsieur CANTONNA vous qui avez eu une carrière de footballeur chargée de nombreux incidents à la limite de la correction, faites du cinéma ...Vous êtes meilleur !!!

Merci à CARREFOUR, qui vante à la télévision les vraies valeurs du football contrairement à certains qui profitent de ce fait médiatique pour se faire valoir ou faire de l'argent.

Mettez plutôt en valeur plus de 2 millions de joueurs, éducateurs ou dirigeants bénévoles qui sont sur les terrains par tous les temps pour s'occuper des enfants les plus défavorisés.

Jean-Claude GIRARD – Educateur de Football

FORMATION PROFESSIONNELLE DES BENEVOLES

Elle existait déjà pour les associations employant au moins dix salariés, mais elle était réservée aux cadres de l'association. Désormais tous les bénévoles pourront bénéficier des fonds d'assurance-formation et pourront être imputés sur le montant de la participation à la formation continue, toujours sur la base d'une association employant au moins 10 salariés.

Cette mesure devrait tendre à dynamiser le bénévolat en lui permettant d'acquérir de nouvelles compétences et de lui donner une plus grande efficacité dans ses actions. Petite restriction faut-il encore que les bénévoles en aient envie et que leurs employeurs professionnels leurs en donnent le temps...sauf pour les retraités...

NOUS NE SOMMES PAS DES ASSISTES !!!

C'est en ces termes que le Président Denis MASSEGLIA a conclu une interview accordée au journal l'Humanité le 27 Octobre 2009, voici l'article en question :

Pour ceux qui trouveraient la réforme des collectivités territoriales éloignée du quotidien, voici un exemple parlant. Si le projet de loi sur ce sujet est adopté, le sport français se trouvera dans la panade. Son financement (12 milliards par an) dépendra presque exclusivement des communes (8 milliards actuellement). Le milliard apporté par les régions et départements fondrait de moitié.

Une perspective contre laquelle se bat le président du Comité national olympique et sportif français, Denis Massegli.

Où en êtes-vous de vos appels auprès des politiques ?

Denis Massegli : Nulle part. Dans le projet de loi, les régions et départements ne pourront plus intervenir que par des financements croisés pour des investissements. On perdrait donc autour de 600 millions d'aides au fonctionnement des clubs. Resterait les 600 millions d'investissements. Mais avec deux interrogations : d'abord, régions et départements ne pourront financer un projet que si 51 % des fonds sont apportés par la commune. Ce qui sera difficile pour les communes rurales. D'autre part, ces 600 millions ne demeurent qu'à ressources égales des collectivités. Or on connaît le débat sur la réforme de la fiscalité locale.

Qui souffrira le plus de cette réforme ?

Denis Massegli : Nous préserverons 600 à 700 millions d'euros. Une peau de chagrin. D'autant plus qu'à ressources égales, les collectivités peuvent être tentées de privilégier leur communication. Donc financer ce qui brille. Cela m'inquiète. On parle beaucoup de solidarité entre sport amateur et professionnel. Mais le fossé qui les sépare se creuse. C'est vrai que le sport français est à deux vitesses. Il ne faut pas toujours plus à ceux qui ont déjà beaucoup et laisser aux autres la débrouille. On est en train de faire exploser ce sur quoi est fondé le mouvement sportif français : l'associatif. Les 175000 associations sportives et leurs 2,5 millions de bénévoles qui offrent des pratiques sportives au quart de la population française, vont se poser des questions. Avec une telle réforme comment le sport peut-il continuer à apporter à la société sa contribution sociale, économique, culturelle et éducative ?

N'est-ce pas au mouvement sportif de trouver de nouveaux financements ?

Denis Massegli : Si on nous demande de fonctionner avec plus de fonds privés, je demande tout de suite la TVA à 5,5 % et une baisse des charges sociales sur l'emploi sportif, qui génère 5 milliards d'euros par an et rapporte 3 milliards à l'Etat. Nous ne sommes pas des assistés ! L'argent investi dans le sport rapporte. Tout ce que nous réalisons représente un apport essentiel à l'équilibre de la société.

Entretien réalisé par Stéphane Guérard

JEUNES ET BENEVOLES

Un sondage CSA réalisé pour la Fondation de France en 2007, fait apparaître que 85 % des jeunes de 15 à 35 ans font confiance aux associations pour que la société évolue dans le sens qu'ils souhaitent. On constate toutefois qu'il existe un grand écart entre les aspirations des jeunes et la réponse des associations instituées.

Il semble indispensable de réinventer une pédagogie adaptée aux aspirations des jeunes et de privilégier l'accueil.

Nous pensons que dans l'état actuel du désengagement que nous constatons au niveau des postes à responsabilités, il convient d'organiser dès le début de l'année prochaine, un colloque pour faire le point sur les divers aspects de cet engagement que l'on doit s'employer à redynamiser. On doit en débattre!!!

LES EMBLEMES DE L'OLYMPISME SONT BIEN PROTEGES

La cour de cassation s'est prononcée pour la protection dans un dossier opposant le CNOSF et l'éditeur du magazine « Têtu ». Pour la haute juridiction, le Code du Sport institue un régime de protection spécifique. Dès lors, la cour d'appel a été sanctionnée pour avoir rejeté les demandes du CNOSF.

ECHOS 94

CHAMPIONNAT ILE DE FRANCE D'HALTEROPHILIE

La V.G.A ST Maur organise cette rencontre le samedi 12 décembre 2009 en Centre Sportif Pierre Brossolette à partir de 13H30.

Elle opposera les athlètes de la V.G.A. à une sélection des meilleurs athlètes de l'Ile de France, dans les catégories : femmes et cadets, séniors hommes.

Cette manifestation sera l'occasion de fêter le 40^e anniversaire du Comité Départemental d'haltérophilie.

ATHLETISME

Le 6 novembre dernier se déroulait l'Assemblée Générale du Comité Départemental d'Athlétisme.

Le Comité est constitué de 30 clubs, comprenant près de 4200 licenciés.

Christian PLAT, le président du Comité, a félicité les clubs pour cette augmentation de 10% du nombre de licenciés, observant néanmoins qu'elle est le fait de l'athlétisme-loisir, et que le secteur compétition ne progresse guère.

18 clubs étaient présents, représentant 84 % des licenciés, en présence du président de la Ligue d'Ile-de-France, qui avait tenu à assister à l'AG du Val-de-Marne. Le CDOS 94 avait délégué Jacques CELERIER, secrétaire général adjoint.

Les rapports d'activités ont été présentés par les présidents des commissions départementales : jeunes, arbitrage, organisation des compétitions, courses hors stade ... etc. A plusieurs reprises, le manque d'installation pour la pratique de compétition en salle fut évoqué. Le retard de notre département sur nos proches voisins se creuse...

Une élection complémentaire de membres du Comité s'est déroulée, qui a vu 5 femmes et 1 homme élus à l'unanimité. Ceci porte à 7 femmes et 14 hommes la composition du Comité Directeur.

Une deuxième partie de l'AG, financière celle-là, aura lieu en février. Ceci permettra d'arrêter les comptes au 31 décembre, et de présenter un budget correspondant à la réalité sportive, puisque dorénavant, les saisons d'athlétisme commencent le 1^{er} janvier.

BADMINTON

La section badminton de l'Espace Sportif de Sucy propose depuis Septembre 2008, un créneau d'entraînement ouvert à tous, et plus particulièrement aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. La section a signé une convention avec la ligue Ile de France Badminton et le Conseil Régional permettant de disposer du matériel nécessaire.

C'est ainsi que le 23 Mai en présence d'Olivier Place président de la ligue et de Madame Marie Richard Vice-Président du Conseil Régional, deux fauteuils et deux poteaux adaptés pour le handicap ont été remis à la section de Sucy en Brie.

Le CDOS était représenté par son président Christian LOPES.

DU SPONSORING SPORTIF

La D.L.A. du Val de Marne organise gratuitement une formation collective d'une journée, le jeudi 21 Janvier 2010 de 9H30 à 17H30, 32, rue Dareau, 75014 Paris (RER B Denfert-Rochereau ou Métro St Jacques ou Glacière). La journée sera dédiée aux associations sportives, les thèmes suivants seront abordés :

- Quelles sont les différentes formes de partenariats privés accessibles aux associations sportives ?
- Comment diversifier et augmenter ses ressources ?
- Comment mieux valoriser son projet et ses actions pour trouver de nouveaux partenaires ?
- Comment bien gérer un partenariat privé, de la rencontre initiale à la phase de contractualisation et de suivi de la relation ?

Comme vous pouvez le constater, on ne va pas parler que de sponsoring, mais aussi de partenariat qui est plus accessible aux diverses associations par rapport à leur taille.

LE CDOS ETAIT PRESENT ...

Le 3 Novembre, à la soirée en l'honneur des Médaillés des équipes de France Olympique 2009 (lutte) à Créteil (JC.GIRARD)

Le 5 Novembre, au Conseil d'Administration du parc Interdépartemental des Sports et de Loisirs Le Tremblay à Champigny (T.BILLARD)

Le 6 Novembre, à l'assemblée générale du C.D Athlétisme à Créteil (J.CELERIER)

Le 12 Novembre, au Conseil d'Administration du parc Interdépartemental des Sports de Choisy (T.BILLARD)

Le 14 Novembre, au 50^e anniversaire de l'OMS de Fontenay sous Bois (JC.RAOULX)

Le 16 Novembre, à la remise des trophées « Femmes et Sports » à Paris 7^e (JC.GIRARD)

Le 19 Novembre, à la rencontre « Entre Nous » du Président du Conseil Général à Créteil (C.GUYOT)

Le 21 Novembre, au colloque « Les ressources financières du club omnisports » à Saint-Maur (JC.RAOULX)

Le 22 Novembre à la compétition régionale individuelle de gymnastique rythmique à Thiais (JC.RAOULX)

Le 25 Novembre, à la 6^e cérémonie des trophées au CNOSF (JC.RAOULX – JC.GIRARD)

Le 27 novembre, à la 16^e édition des trophées du sport à Charenton (JC.RAOULX)

Le 30 Novembre, à « L'INSEP fête ses champions 2009 » (M.POTHET)

Le 30 Novembre, à la XVII^e promotion célébrant « Les gloires du sport » à la Maison du Sport Français (G.CHARPENTIER)

TENNIS LA RELEVE

C'est celle d'un certain Gilles SIMON formé à l'US Fontenay qui est devenu un des meilleurs mondiaux. Deux garçons de 12 ans intègrent le Pôle France de Boulouris et sont champions de France en double. De leur côté, Tristan LAMASINE est vice-champion de France des 15/16 ans et Grégoire BARRERE intègre l'INSEP.

COLLOQUE « SPORT ET PROFESSIONNALISATION »

Nous vous rappelons qu'il a lieu le 12 Décembre 2009 de 9h à 12h au District de Football du Val de Marne, 131 boulevard des Alliés 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE.

Nous constatons que ce sujet important n'a pas fait l'objet d'une assez grande mobilisation, de ce fait nous vous indiquons que vous pouvez encore vous inscrire par mail ou téléphone. Il serait dommage de ne pas profiter de nos intervenants du CNOSF, de la DDJS, du CROSIF et du Conseil Général.

Tous les dirigeants et dirigeantes sont concernés par cette professionnalisation qui s'impose, même si on peut se poser beaucoup de questions, ce sera l'occasion d'y répondre.

MANIFESTATIONS SPORTIVES DU MOIS DE DECEMBRE

Le 6 Décembre : Championnat du Val de Marne de boxe, au gymnase Youri Gargarine à Orly – Contact : Karim ADJIR : 06 15 25 45 72

Le 13 Décembre : 14^e Tournoi de Noël à Saint Maur – Contact : Stella Handball, www.stella-handball.fr

Le 13 Décembre : Cross de Sucy au Parc des Sports à Sucy – Contact : Espace Sportif de Sucy, 01 45 90 88 53

Le 20 Décembre : 11^e corrida à Thiais (courses à pied adultes et enfants) – Contact : Thiais Athletic Club : 01 48 92 42 58